

September 30, 2020

To: All Pioneer Manor residents, families and substitute decision makers

Re: COVID-19 Update #22

We thank everyone for their ongoing support and would like to share the following updates:

### Visiting with Loved Ones

As of September 29, 2020, 167 designated caregivers visiting 110 residents received and signed off on the required COVID-19 education, the Home's visiting program and the Infection Prevention and Control (IPAC) protocols.) All requests to become a designated caregiver can be made by contacting the Resident Care Coordinator responsible for the resident's Home Area. Please refer to the attached FAQ document.

Visitors are welcome to connect virtually with other family members or friends who are not able to visit. If unable to bring your own device, the Home has iPads available for use during visits. If you are interested in this option, please mention at the time of scheduling your visit. Designated caregivers may book an iPad by contacting [pmcommunications@greatersudbury.ca](mailto:pmcommunications@greatersudbury.ca).

### Employee Surveillance Testing

Pioneer Manor continues to conduct COVID-19 surveillance testing on a bi-monthly basis and share results with residents and families. Ongoing surveillance testing is an important part of the strategy to keep long-term care residents safe, and we continue to monitor and test residents with symptoms consistent with COVID-19.

### Communication Updates

We continue to work on streamlining the communication process in an effort to ensure timely updates are provided. Currently we are sending out communications by email and postal mail. If you have not already done so, please let us know your preferred method of receiving updates. If you would like to receive electronic Communication Updates from Pioneer Manor, email [pmcommunications@greatersudbury.ca](mailto:pmcommunications@greatersudbury.ca) and we will update our records accordingly. Note, correspondence such as billing notices will continue to be sent via postal mail.

As always, should you have any questions, please do not hesitate to contact us.

Sincerely,



Aaron Archibald  
Director



Glenda Gauthier  
Manager of Resident Care



Dr. Maurice St. Martin  
Medical Director, Pioneer Manor

c.c.: Councillor René Lapierre, Chair, Community Services Committee  
Ed Archer, Chief Administrative Officer  
Steve Jacques, General Manager, Community Development  
Dianna Foster and Terry Martyn – Family Council  
Patricia Martyn – Resident Council

Le 30 septembre 2020

Objet : Vingt-deuxième mise à jour sur la COVID-19

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leur famille et de leurs mandataires spéciaux

Nous remercions tout le monde de leur soutien continu. Cela dit, nous vous écrivons pour partager les mises à jour suivantes avec vous :

### Les visites avec vos proches

En date du 29 septembre 2020, 167 personnes soignantes désignées visitant 110 résidents ont reçu une formation sur la COVID-19, sur la politique concernant les visites au foyer et sur les protocoles de prévention et de contrôle des infections et ont signé une attestation confirmant cette éducation. Les demandes pour devenir une personne soignante désignée doivent être présentées à la coordonnatrice des soins aux résidents de l'aire résidentielle du résident en question. Veuillez vous reporter à la Foire aux questions, ci-jointe.

Les visiteurs peuvent entrer en contact par voie virtuelle avec d'autres membres de la famille ou des amis qui ne peuvent pas visiter le résident. Si vous n'êtes pas en mesure d'apporter votre propre appareil électronique, le foyer possède des tablettes iPad à cette fin. Si vous désirez vous prévaloir de cette option, veuillez le mentionner au moment d'organiser votre visite. Les personnes soignantes désignées peuvent réserver une tablette en acheminant un courriel à [pmcommunications@greatersudbury.ca](mailto:pmcommunications@greatersudbury.ca).

### Tests de surveillance administrés aux employés

Le Manoir des pionniers continue à administrer des tests de surveillance de la COVID-19 à tous ses employés, et ce, deux fois par mois. Les résultats sont partagés avec les résidents et leurs familles. Le dépistage continu constitue une importante partie de la stratégie pour assurer la sécurité des résidents dans les foyers de soins de longue durée et nous continuons à surveiller les résidents pour tout symptôme propre à la COVID-19 et à leur administrer des tests de dépistage.

### Mises à jour

Nous continuons à œuvrer à la simplification du processus de communication afin de fournir des mises à jour en temps opportun. À l'heure actuelle, nous envoyons nos mises à jour par voie électronique et par la poste. Si ce n'est pas déjà fait, veuillez nous communiquer votre mode de communication préféré pour recevoir nos mises à jour. Si vous désirez recevoir des mises à jour électroniques du Manoir des pionniers, veuillez faire parvenir un courriel à [pmcommunications@greatersudbury.ca](mailto:pmcommunications@greatersudbury.ca) et nous mettrons nos dossiers à jour en conséquence. Veuillez noter que nous continuerons de vous envoyer toute autre correspondance, y compris les avis de facturation, par la poste.

Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Salutations distinguées,



Aaron Archibald  
Directeur



Glenda Gauthier  
Gestionnaire des soins aux résidents



D' Maurice St. Martin  
Directeur médical

- c. c. Conseiller René Lapierre, président du Comité des services communautaires  
Ed Archer, administrateur en chef  
Steve Jacques, directeur général du Développement communautaire  
Dianna Foster et Terry Martyn – Conseil des familles  
Patricia Martyn – Conseil des résidents

## Frequently Asked Questions

**Q:** What is the difference between essential visitors and general visitors?

**A:** The updated COVID-19 Visiting Policy effective September 9, 2020 clarifies that essential visitors in long-term care homes include support workers and caregivers. A caregiver is a type of essential visitor who is designated by the resident and/or their substitute decision-maker and is visiting to provide direct care to the resident (e.g. supporting feeding, mobility, personal hygiene, cognitive stimulation, communication, meaningful connection, relational continuity and assistance in decision-making). All requests to become a designated caregiver can be made by contacting the Resident Care Coordinator responsible for the following Home Areas:

York/Ramsey/Scenic	Maria Casas	705-566-4282, ext. 3281
Lodge 1/Lodge 2	Nicole Jacklin	705-566-4282, ext. 3257
Killarney/Lilac/Mallard/Park Place	Cindy Murray	705-566-4282, ext. 3262
Pine/Poplar/Tulip/Trillium	Rachel N’Senga	705-566-4282, ext. 3234
Cedar/Cranberry	Lisa Schell	705-566-4282, ext. 3260

**Q:** What are the rules for visits by multiple visitors, such as a group of relatives, seeking to see a loved-one at the same time?

**A:** Currently, residents may receive up to a maximum of two (2) visitors at a time. Factors that may influence the number of visitors in a room include shared accommodations, an outbreak, or resident who is symptomatic/self isolating.

**Q:** Can a visitor bring in outside food or gifts for the resident?

**A:** Yes, items for the residents only such as fresh food (i.e. coffee, fresh fruit) can be brought directly to the resident’s room. We request the remainder of items be left at the main entrance as per the Home’s current process.

**Q:** Can I eat with my loved one?

**A:** No, you can not eat with your loved one as visitors are not able to remove their mask at any time during a visit.

**Q:** What can the Home do if a visitor does not comply with IPAC or PPE protocols?

**A:** The Home has a process in place to address these issues. Please refer to the Visitor’s Education package regarding non-adherence to the Home’s policies and procedures.

**Q:** Are there washrooms available for visitors to use?

**A:** Visitors can use the public washroom located beside the screening table at the main entrance of the Home.

**Q:** What if the Home goes into an outbreak?

**A:** In the event the Home enters an outbreak, all nonessential visits will be suspended immediately. During an outbreak, and/or a suspected or confirmed case of COVID-19, Public Health will provide direction on visitors to the Home, depending on the specific situation. Please refer to the Visitor’s Education package for additional information.

**Q:** Can residents and visitors make contact? For example, hug?

**A:** Visitors and residents are encouraged to practise physical distancing for the duration of their visit. However, visitors who have passed all screening requirements, including having verbally attested to not testing positive for COVID-19 within the last 14 days, could engage in close physical contact (i.e. less than 2 metres) with a resident to support their emotional well-being, provided **both the resident and the visitor** wear a surgical/procedure mask. If the resident cannot tolerate a mask, physical distancing must be maintained.

**Q:** Will residents need to wear surgical/procedure masks, or just visitors?

**A:** Other than example above, residents are not required to wear a mask during indoor visits. Should the resident be going outside of the Home, they will be required to wear a surgical/procedural mask. General visitors will be required to wear cloth masks or face coverings for outdoor visits. If the visit is indoors, a surgical/procedure mask must be worn by visitors at all times. Please refer to the Visitor's Education package for additional information.

**Q:** Am I able to connect virtually with family members or friends while visiting?

**A:** Yes, visitors are welcome to connect virtually with family members or friends during a visit. If unable to bring your own device, the Home has iPads available for use during visits. If you are interested in this option, please mention at the time of scheduling your visit. Designated caregivers may book an iPad by contacting [pmcommunications@greatersudbury.ca](mailto:pmcommunications@greatersudbury.ca).

**Q:** My loved one would like to go outside while I'm visiting. Can I take them out?

**A:** Yes, please refer to Visitor's Education package for additional information and requirements. The Home has wheelchairs or portering chairs available if required to take your loved one outside. If you are pushing a resident in a wheelchair, it is important to ensure foot rests are used, which are located in the green bags. Should you need assistance, please ask a staff member.

**Q:** Can I book a dining room or a lounge for family events?

**A:** No, not at this time. All indoor visits are to occur in the resident's room or outside of the Home.

**Q:** What is the status of optometry and dental clinics?

**A:** Optometry and dental clinics within the Home are presently on hold. Family members may arrange to bring their loved one to appointments outside of the Home.

**Q:** How do I report a concern or complaint to the Ministry of Long-Term Care?

**A:** For information or to raise concerns related to long-term care homes, residents, families and staff may call the Long-Term Care Home Action Line/Family Support Line at 1-866-434-0144 between 8:30 am and 7:00 pm, seven days a week.

## Foire aux questions

**Q. :** Quelle est la différence entre un visiteur essentiel et un visiteur général?

**R. :** La politique révisée concernant les visites durant la pandémie de COVID-19, qui est entrée en vigueur le 9 septembre 2020, clarifie que les visiteurs essentiels dans les foyers de soins de longue durée comprennent à la fois les travailleurs de soutien et les personnes soignantes. Une personne soignante est un type de visiteur essentiel désigné par le résident ou son mandataire spécial qui visite le résident afin de lui prodiguer des soins directs (notamment du soutien à l'alimentation, à la mobilité, à l'hygiène, à la stimulation cognitive, à la communication, à l'établissement de rapports significatifs, à la continuité rationnelle et à la prise de décisions).

Les demandes pour devenir une personne soignante désignée doivent être présentées à la coordonnatrice des soins aux résidents de l'aire résidentielle en question :

York/Ramsey/Scenic	Maria Casas	705 566-4282, poste 3281
Lodge 1/Lodge 2	Nicole Jacklin	705 566-4282, poste 3257
Killarney/Lilac/Mallard/Park Place	Cindy Murray	705 566-4282, poste 3262
Pine/Poplar/Tulip/Trillium	Rachel N'Senga	705 566-4282, poste 3234
Cedar/Cranberry	Lisa Schell	705 566-4282, poste 3260

**Q. :** Quelles sont les règles à suivre pour les visites à visiteurs multiples, comme plusieurs membres de la famille qui désirent visiter le proche en même temps?

**R. :** À l'heure actuelle, les résidents peuvent recevoir jusqu'à deux (2) visiteurs à la fois. Parmi les facteurs qui pourraient influencer sur le nombre de visiteurs dans une chambre, notons le partage d'une chambre, une éclosion ou encore un résident qui s'isole ou présente des symptômes.

**Q. :** Un visiteur peut-il apporter de la nourriture ou un cadeau de l'extérieur pour le résident?

**R. :** Oui, vous pouvez apporter directement dans la chambre du résident des articles destinés uniquement au résident, comme des aliments frais (p. ex., du café, des fruits frais). Nous vous demandons de laisser tout autre article à l'entrée principale, conformément au processus actuellement en vigueur dans le foyer.

**Q. :** Puis-je manger avec mon proche?

**R. :** Non, vous ne pouvez pas manger avec votre proche, puisqu'il est interdit aux visiteurs d'enlever leur masque pendant toute la durée de leur visite.

**Q. :** Que peut faire le foyer si un visiteur ne respecte pas les protocoles de prévention et de contrôle des infections ou ne porte pas l'équipement de protection individuelle indiqué?

**R. :** Le foyer a mis en place un processus qui lui permet de composer avec de telles situations. Veuillez consulter la section sur le non-respect des politiques et des procédures du foyer, dans la trousse d'éducation du visiteur.

**Q. :** Les visiteurs peuvent-ils utiliser les salles de toilettes?

**R. :** Les visiteurs peuvent utiliser la salle de toilettes publique, située près de la table de dépistage à l'entrée principale du foyer.

**Q. :** Qu'arrivera-t-il si une éclosion est déclarée dans le foyer?

**R. :** Dans l'éventualité où une éclosion serait déclarée dans le foyer, toutes les visites non essentielles seront suspendues immédiatement. Durant une éclosion, et lorsqu'un cas de COVID-19 est soupçonné ou confirmé, le bureau de santé publique procure des directives concernant les visites au foyer en fonction de la situation. Pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez vous reporter à la trousse d'éducation du visiteur.

**Q. :** Les résidents et les visiteurs peuvent-ils avoir un contact physique étroit (par exemple, pour s'embrasser)?

**R. :** Les visiteurs et les résidents sont encouragés à pratiquer l'éloignement physique pendant toute la durée de la visite. Toutefois, les visiteurs qui satisfont toutes les exigences du dépistage et qui ont attesté de vive voix qu'ils ont obtenu des résultats négatifs à un test de dépistage de la COVID-19 au cours des 14 derniers jours peuvent avoir un contact physique étroit (c.-à-d. se tenir à moins de 2 mètres) avec un résident à l'appui de son bien-être affectif, pourvu qu'**à la fois le résident et le visiteur** portent un masque chirurgical ou d'intervention. Si le résident ne peut pas tolérer le port d'un masque, il faudra maintenir une bonne distance physique.

**Q. :** Les résidents doivent-ils porter un masque chirurgical ou d'intervention ou est-ce seulement les visiteurs qui doivent en porter un?

**R. :** Sauf pour l'exemple donné ci-dessus, les résidents ne sont pas obligés de porter un masque durant les visites à l'intérieur. Si le résident quitte le foyer, il doit enfiler un masque chirurgical ou d'intervention. Les visiteurs généraux sont tenus de porter un masque de tissu ou un couvre-visage durant les visites à l'extérieur. Si la visite se déroule à l'intérieur, les visiteurs doivent porter en tout temps un masque chirurgical ou d'intervention. Pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez vous reporter à la trousse d'éducation du visiteur.

**Q. :** Puis-je entrer en contact par voie virtuelle avec des membres de ma famille ou des amis pendant ma visite?

**R. :** Oui, les visiteurs peuvent entrer en contact par voie virtuelle avec des membres de la famille ou des amis durant leur visite. Si vous n'êtes pas en mesure d'apporter votre propre appareil électronique, le foyer possède des tablettes iPad à cette fin. Si vous désirez vous prévaloir de cette option, veuillez le mentionner au moment d'organiser votre visite. Les personnes soignantes désignées peuvent réserver une tablette en acheminant un courriel à [pmcommunications@greatersudbury.ca](mailto:pmcommunications@greatersudbury.ca).

**Q. :** Mon proche aimerait sortir à l'extérieur durant ma visite. Puis-je l'accompagner à l'extérieur?

**R. :** Oui. Pour obtenir des renseignements additionnels et vous renseigner sur les exigences, veuillez vous reporter à la trousse d'éducation du visiteur. Le foyer dispose de fauteuils roulants et de chaises de transport, si besoin est, pour vous aider à accompagner votre proche à l'extérieur. Si vous poussez le fauteuil roulant d'un résident, il est important de vous assurer que ce dernier utilise les repose-pieds, lesquels se trouvent dans les sacs verts. Si vous avez besoin d'aide, veuillez vous adresser à un membre du personnel.

**Q. :** Puis-je réserver une salle à manger ou un salon en vue d'une activité familiale?

**R. :** Non, ce n'est pas possible à l'heure actuelle. Toutes les visites doivent se dérouler dans la chambre du résident ou à l'extérieur du foyer.

**Q. :** Qu'en est-il des cliniques optométriques et dentaires?

**R. :** Les cliniques optométriques et dentaires offertes dans le foyer sont actuellement suspendues. Les membres de la famille peuvent prendre des dispositions pour accompagner leur proche à un rendez-vous à l'extérieur du foyer.

**Q. :** Comment puis-je signaler une préoccupation ou déposer une plainte auprès du ministère des Soins de longue durée?

**R. :** Pour obtenir des renseignements ou pour signaler des préoccupations relativement aux foyers de soins de longue durée, les résidents, les familles et les employés peuvent appeler la Ligne ACTION des soins de longue durée / Ligne d'aide aux familles, au 1 866 434-0144, de 8 h 30 à 19 h tous les jours.

**COVID-19 is a very contagious illness.** It spreads quickly from one person to another through contact and droplets. The effects of this illness are heightened for seniors and those with compromised immunities and living in congregated settings. COVID-19 symptoms can range from mild (or no symptoms) to severe illness. Effective September 9, 2020, our visiting policy has been updated. In addition to receiving social visits from family and friends, residents may also designate up to two (2) individuals as caregivers (essential visitors). **It is important to understand that all non-essential visits will stop if Pioneer Manor is declared in outbreak.**

## What type of visitor are you?

### Essential Visitor

A person who is performing an essential support service (i.e. food delivery, inspector, maintenance, or health care services (i.e. phlebotomy)) or a person visiting a very ill or palliative resident.

### Caregiver

A person who has been designated in writing by the resident and/or SDM and is responsible for supporting the resident with direct care. This may include assistance with activities of daily living, meaningful connection, decision-making etc. (i.e. Family, private caregiver, paid companion or translator). The caregiver must be at least 18 years old.

### General Visitor

A person who has not been identified by the resident or SDM as a caregiver and the purpose for visiting with a resident is for a social visit or performing a non-essential service (i.e. Family or friends). General visitors under the age of 14 should be accompanied by an adult and must be able to follow all infection prevention and control protocols.

## Protecting you and our Home

### COVID-19 testing and screening

- Caregivers and indoor visitors must have a negative COVID test within the 2 weeks prior to visit.
- Visitors should self-monitor for symptoms prior to visiting the Home. If you are unwell, do not visit.
- If you develop symptoms or receive a positive test result after visiting, please call the Home.
- Visitors must complete and pass active screening on arrival and exit in order to visit.

### Washing hands

- Hand washing is the best defence against the spread of infection.
- Wash your hands often.
- Use an alcohol-based hand rub or soap and water.
- See page 3 for step-by-step instructions.



### Wear a mask

- Masks must be worn at all times when visiting the Home and for the duration of the visit.
- See below for how to wear a mask.

### Physical distancing

- Keep at least two meters between you and others.
- If you are too close to someone who coughs or sneezes, you risk breathing in tiny droplets that could contain the COVID-19 virus.
- General visitors attesting to a negative test may engage in close physical contact to support communication, emotional well-being if both the resident and visitor are wearing a mask.

### Respiratory etiquette

- Cough or sneeze into the inside of your elbow or use a tissue that can be disposed of.
- Wash your hands after disposing of tissue.

## Concerned you may have COVID-19?

- ✍ Separate yourself from others as soon as possible.
- ✍ Stay home and follow the advice of your local Public Health.
- ✍ Monitor symptoms.
- ✍ Get rest and stay hydrated.
- ✍ Cover your cough and sneezes.
- ✍ Wash your hands often.
- ✍ Call ahead to your health care provider if you are ill and seeking medical attention.
- ✍ Avoid sharing personal items.
- ✍ If you have had contact with a loved-one in the Home, please call to let us know.

## Summary of Requirements

	Essential Visitor	Caregiver	General Visitors
Visit during outbreak or when resident self-isolating/ symptomatic	Yes	Yes – only 1 caregiver at a time	No
Scheduling visits	No	No	Yes
Number of visitors	No *must be able to maintain social distancing	Max 2 *1 if space is a factor – shared room	Max 2
Active screening with temperature check on entry and exit.	Yes	Yes	Yes
Verbally attest to negative COVID test	Not required	Yes	Indoor visits only
Attest to not visiting another home in outbreak or a self-isolating/symptomatic resident in last 14 days	No	Yes	Yes
Attest to reading visiting policy at prior to start and minimum monthly	No	Yes	Yes
Frequency of visit	No restriction	No restriction	Minimum 1 visit per week per resident
Length of visit	No restriction	No restriction	Minimum 30 min visit
Visit Location	No restriction	Resident room and outside of Home. Not in common areas or other Home Areas in the Home	<p><b>Indoor:</b> Resident room and outside of Home. Not in common areas or other Home Areas in the Home</p> <p><b>Outdoor:</b> Tables set up outside of Winter Park/Lodge 1<sup>st</sup> floor</p>
PPE required	Surgical/ procedure mask; additional PPE as needed	Surgical/ procedure mask; additional PPE as needed	<p><b>Indoor:</b> Surgical/ procedure mask</p> <p><b>Outdoor:</b> Cloth mask/ face covering</p>

# Handwashing

## How to handrub (preferred method)



Rub hands for 15 seconds



1 Apply 1 to 2 pumps of product to palms of dry hands.

2 Rub hands together, palm to palm.

3 Rub in between and around fingers.

4 Rub back of each hand with palm of other hand.

5 Rub fingertips of each hand in opposite palm.

6 Rub each thumb clasped in opposite hand.

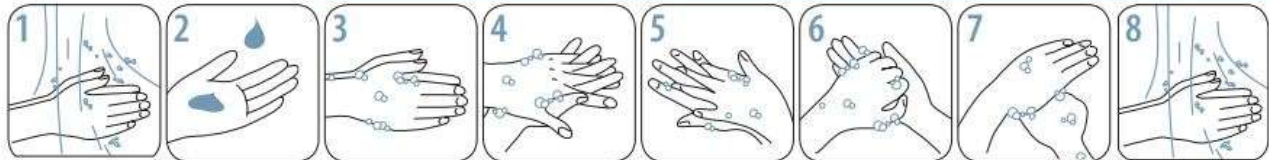
7 Rub hands until product is dry. Do not use paper towels.

8 Once dry, your hands are safe.

## How to handwash (when hands are visibly soiled)



Lather hands for 15 seconds



1 Wet hands with warm water.

2 Apply soap.

3 Lather soap and rub hands palm to palm.

4 Rub in between and around fingers.

5 Rub back of each hand with palm of other hand.

6 Rub fingertips of each hand in opposite palm.

7 Rub each thumb clasped in opposite hand.

8 Rinse thoroughly under running water.



9 Pat hands dry with paper towel.



10 Turn off water using paper towel.



11 Your hands are safe.

For more information, please contact [handhygiene@oahpp.ca](mailto:handhygiene@oahpp.ca) or visit [publichealthontario.ca/JCYH](http://publichealthontario.ca/JCYH).

Catalogue No. 010975 Revised 20M March 2010 © 2010 Queen's Printer for Ontario



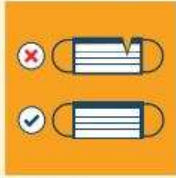
# Wearing a Mask

## DONNING OR PUTTING ON THE MASK



**Wash your hands** with soap and water for at least 20 seconds.

**Dry your hands** with a clean paper towel and throw the paper towel away.



Check surgical masks for any defects and throw away defective masks.



Make sure mask exterior faces out.



Place mask on your face. If mask has a bendable edge, put it on your nose.



Put one loop around each ear or tie the upper ties behind your head with a bow.



Pinch the bendable top edge of the mask around the bridge of your nose. Tie the lower ties behind your head with a bow.



Make sure the mask covers your nose and mouth so that the bottom edge is under your chin.



Wash your hands.

## DOFFING OR REMOVING THE MASK



Wash your hands before removing the mask.



Don't touch the part of the mask covering the nose and mouth, it may be contaminated.



Untie or remove the ear loops and remove the mask by the straps.



Cloth masks can be removed and reused during the day. Wash hands, remove mask by straps, hang or place it away from others.



Throw surgical masks away after intended use (at hospital/clinic).

Wash cloth masks in a laundry bag in hot water, & fully dry on medium/high heat.



Wash your hands.

**Disposable surgical or procedure masks** provide protection from transmission of infection through droplets. They are required to be worn for the duration of your visit at all times during the COVID-19 pandemic by anyone visiting inside the Home. These masks should be thrown away each day or after each visit.

**Cloth masks or face coverings** are reusable and best used when going out in public to protect yourself and others. These are required to be worn when visiting outdoors.



**njhealth.org**  
1.877.CALLNJH (1.877.225.5654)

© 2020 National Jewish Health

 **National Jewish Health**  
Breathing Science is Life.

# Putting on PPE

**1. Perform Hand Hygiene**

**2. Put on Gown**

- Tie neck and waist ties securely

**3. Put on Mask/N95 Respirator**

- Place mask over nose and under chin
- Secure ties, loops or straps
- Mould metal piece to your nose bridge
- For respirators, perform a seal-check

**4. Put on Protective Eyewear**

- Put on eye protection and adjust to fit
- Face shield should fit over brow

**5. Put on Gloves**

- Put on gloves, taking care not to tear or puncture glove
- If a gown is worn, the glove fits over the gown's cuff

# Taking off PPE

**1. Remove Gloves**

- Remove gloves using a glove-to-glove / skin-to-skin technique
- Grasp outside edge near the wrist and peel away, rolling the glove inside-out
- Reach under the second glove and peel away
- Discard immediately into waste receptacle

**2. Remove Gown**

- Remove gown in a manner that prevents contamination of clothing or skin
- Starting with waist ties, then neck ties, pull the gown forward from the neck ties and roll it so that the contaminated outside of the gown is to the inside. Roll off the arms into a bundle, then discarded immediately in a manner that minimizes air disturbance.

**3. Perform Hand Hygiene**

**4. Remove Eye Protection**

- Arms of goggles and headband of face shields are considered to be 'clean' and may be touched with the hands
- The front of goggles/face shield is considered to be contaminated
- Remove eye protection by handling ear loops, sides or back only
- Discard into waste receptacle or into appropriate container to be sent for reprocessing
- Personally-owned eyewear may be cleaned by the individual after each use

**5. Remove Mask/N95 Respirator**

- Ties/ear loops/straps are considered 'clean' and may be touched with hands
- The front of the mask/respirator is considered to be contaminated
- Untie bottom tie then top tie, or grasp straps or ear loops
- Pull forward off the head, bending forward to allow mask/respirator to fall away from the face
- Discard immediately into waste receptacle

**6. Perform Hand Hygiene**

For more information, please contact Public Health Ontario's Infection Prevention and Control Department at [ipac@oahpp.ca](mailto:ipac@oahpp.ca) or visit [www.publichealthontario.ca](http://www.publichealthontario.ca).

## Responding to Visitor Non-Adherence

Pioneer Manor has developed its visitor policy to ensure the safety of those living in, working in and visiting our Home. In the event there is a concern raised related to visitor non-adherence, the following guidelines are in place:

- 1 Education and support will be provided to help the visitor understand policy and protocols that have been established by the Home Area Registered Staff Member/Registered Nurse.
- 2 If non-adherence continues, the concern will be escalated to the Resident Care Coordinator (RCC) responsible for the resident's Home Area who will speak with the visitor. They will provide additional education and reinforce the impact and importance visits have in supporting a resident's care needs and emotional well-being.
- 3 If non-compliance continues after the RCC has explained applicable requirements and the visitor has the resources and time to adhere to the requirements, the RCC may end the visit and ask the visitor to leave the Home. If a visit has been ended by the Home, this decision must be documented. Any decisions to end a visit will be communicated to the Manager of Resident Care and will be reviewed by the Director of Long-Term Care Services (Pioneer Manor).
- 4 After reviewing circumstances related to the situation, the Manager of Resident Care will contact the visitor to review concerns and determine next steps which may include additional education to be taken.
- 5 In the event where there is repeated or flagrant non-adherence by a visitor, the Home may decide to temporarily prohibit visits if:
  - The non-adherence negatively impacts the health and safety of residents, team members and other visitors,
  - It is demonstrated continuously by the visitor over multiple visits, and they have had previous visits ended.
- 6 Decisions to temporarily prohibit a visitor will be made only if all other reasonable efforts to maintain safety during a visit have been exhausted. In this case, the following will be documented and communicated to the visitor:
  - Length of time for prohibition,
  - Requirements visitor must meet before visits may be resumed.
- 7 Should additional support be required, the Home may reach out to the local Public Health for further direction.

**La maladie à coronavirus ou COVID-19 est une maladie très contagieuse.** Elle se propage rapidement d'une personne à l'autre par des gouttelettes et par le contact. Les effets de cette maladie sont exacerbés chez les personnes âgées, les personnes ayant un système immunitaire affaibli et les personnes vivant dans des lieux d'hébergement collectif. Les symptômes de la COVID-19 peuvent varier de très légers (ou asymptomatiques) à très graves. Le 9 septembre 2020, nous avons mis à jour notre politique concernant les visites. En plus de pouvoir recevoir des visites sociales des membres de leurs familles et de leurs amis, les résidents peuvent également désigner jusqu'à deux (2) personnes soignantes (lesquelles seront considérées comme des visiteurs essentiels). **Il est important de comprendre que toutes les visites non essentielles seront suspendues si une écloserie de COVID-19 est déclarée au Manoir des pionniers.**

## Quel type de visiteur êtes-vous?

### Visiteur essentiel

S'entend de toute personne qui livre un service de soutien essentiel (p. ex., livraison de nourriture, inspection, entretien, services de soins de santé, phlébotomie) ou de toute personne visitant un résident qui est très malade ou qui requiert des soins de fin de vie.

### Personne soignante

S'entend de toute personne qu'un résident ou son mandataire spécial a désignée par écrit de responsable de la prestation de soins directs à ce résident. Ceux-ci peuvent comprendre de l'aide avec les activités quotidiennes, du soutien à l'établissement de rapports significatifs, du soutien à la prise de décisions, etc. (ce peut être un membre de la famille, un aide soignant embauché au privé, un compagnon rémunéré ou encore un traducteur). La personne soignante doit avoir au moins 18 ans.

### Visiteur général

S'entend de toute personne qui n'a pas été identifiée comme une personne soignante par un résident ou son mandataire spécial et qui visite le résident pour des raisons sociales ou pour lui offrir un service non essentiel (p. ex., un membre de la famille ou un ami). Les visiteurs généraux de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte et doivent être en mesure de suivre tous les protocoles de prévention et de contrôle des infections.

## Protégez-vous, protégez notre foyer

### Le dépistage de la COVID-19

- Les personnes soignantes et les visiteurs à l'intérieur doivent avoir obtenu des résultats négatifs à un test de dépistage de la COVID-19 au cours des deux (2) semaines précédant la visite.
- Les visiteurs doivent s'auto-évaluer pour tout symptôme avant de visiter le foyer. Si vous ne vous sentez pas bien, ne nous visitez pas.
- Si vous présentez des symptômes ou si vous obtenez des résultats positifs à un test après une visite, veuillez communiquer avec le foyer.
- Les visiteurs doivent subir et réussir une épreuve de dépistage actif à leur arrivée et à leur départ.

### Le lavage des mains

- Le lavage des mains constitue notre meilleure défense contre la propagation de la COVID-19.
- Lavez-vous les mains souvent.
- Utilisez un désinfectant à base d'alcool ou de l'eau et du savon.
- Consultez la page 3 pour des directives par étapes.

### Le port d'un masque

- Il faut porter un masque pendant toute la durée d'une visite au foyer.
- Consultez les directives pour bien porter un masque.

### L'éloignement physique

- Tenez-vous à une distance d'au moins deux mètres des autres personnes.
- Si vous êtes trop proche d'une personne qui tousse ou éternue, vous risquez d'aspirer des petites gouttelettes qui pourraient contenir le virus de la COVID-19.
- Un visiteur général qui atteste d'avoir obtenu des résultats négatifs à un test peut entrer en contact étroit avec le résident qu'il visite afin de favoriser la communication et le bien-être affectif pourvu que le résident et le visiteur portent tous deux un masque.

### Étiquette respiratoire

- Éternuez et tousssez dans votre manche ou sur votre bras ou utilisez un mouchoir jetable.
- Lavez-vous les mains après avoir jeté le mouchoir.

## Craignez-vous d'avoir la COVID-19?

- ✍ Isolez-vous des autres dès que possible.
- ✍ Restez à la maison et suivez les conseils du bureau de santé publique local.
- ✍ Surveillez l'apparition de symptômes.
- ✍ Reposez-vous bien et restez bien hydraté.
- ✍ Couvrez-vous la bouche lorsque vous toussiez ou éternuez.
- ✍ Lavez-vous les mains souvent.
- ✍ Appelez votre fournisseur de soins de santé si vous êtes malade et que vous aimeriez recevoir des soins médicaux.
- ✍ Évitez de partager vos effets personnels.
- ✍ Si vous avez eu un contact avec un proche dans le foyer, appelez-nous pour nous avertir.

### Les exigences en bref

	Visiteur essentiel	Personne soignante	Visiteur général
Peut visiter durant une éclosion ou lorsque le résident est en isolement ou présente des symptômes	Oui	Oui – une seule personne soignante à la fois	Non
Doit organiser les visites à l'avance	Non	Non	Oui
Doit respecter le nombre limite de visiteurs	Non *doit pouvoir respecter les règles d'éloignement social	Maximum de 2 *1 si l'espace pose un problème – chambre partagée	Maximum de 2
Doit subir un dépistage actif avec une prise de la température à son arrivée et à son départ	Oui	Oui	Oui
Doit attester de vive voix d'avoir obtenu des résultats négatifs à un test de dépistage de la COVID-19	Non	Oui	Pour les visites à l'intérieur seulement
Doit attester de ne pas avoir visité un autre foyer en éclosion ou un résident qui s'isole ou présente des symptômes au cours des 14 derniers jours	Non	Oui	Oui
Doit attester d'avoir lu la politique concernant les visites avant la première visite et au moins tous les mois par la suite	Non	Oui	Oui
Fréquence des visites	Aucune restriction	Aucune restriction	Une visite par semaine par résident
Durée des visites	Aucune restriction	Aucune restriction	Au moins 30 min. par visite
Lieu des visites	Aucune restriction	Chambre du résident ou à l'extérieur du foyer. Aucune visite dans les aires communes et les autres aires résidentielles du foyer.	<b>À l'intérieur :</b> Chambre du résident ou à l'extérieur du foyer. Aucune visite dans les aires communes et les autres aires résidentielles du foyer. <b>En plein air :</b> Des tables sont installées à l'extérieur du parc d'hiver/du premier étage du Lodge
Doit porter de l'équipement de protection individuelle (ÉPI)	Doit porter un masque chirurgical ou d'intervention; doit porter d'autre ÉPI selon les besoins	Doit porter un masque chirurgical ou d'intervention; doit porter d'autre ÉPI selon les besoins	<b>À l'intérieur :</b> Masque chirurgical ou d'intervention <b>En plein air :</b> Masque de tissu ou couvre-visage

## Le lavage des mains

# Comment se désinfecter les mains

Frottez-vous les mains durant 15 secondes



1 Appliquez le produit sur les paumes de vos mains sèches en appuyant une ou deux fois sur la pompe.



2 Frottez-vous les mains, paume contre paume.



3 Frottez entre les doigts et autour des doigts.



4 Frottez le revers de chaque main avec la paume de l'autre main.



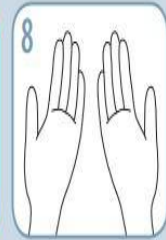
5 Frottez l'extrémité des doigts de chaque main dans la paume de l'autre main.



6 Frottez chaque pouce en refermant l'autre main autour de celui-ci.



7 Continuez à frotter jusqu'à ce que le produit se soit évaporé. N'utilisez pas de serviette en papier.



8 Une fois sèches, vos mains ne présentent plus de risque.

# Comment se laver les mains

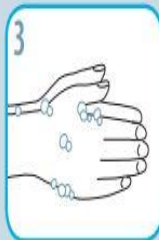
Frottez-vous les mains durant 15 secondes



1 Mouillez-vous les mains avec de l'eau chaude.



2 Appliquez du savon.



3 Faites mousser le savon et frottez-vous les mains paume contre paume.



4 Frottez entre les doigts et autour des doigts.



5 Frottez le revers de chaque main avec la paume de l'autre main.



6 Frottez l'extrémité des doigts de chaque main dans la paume de l'autre main.



7 Frottez chaque pouce en refermant l'autre main autour de celui-ci.



8 Rincez complètement sous l'eau courante.



9 Séchez vos mains en les tapotant avec une serviette en papier.



10 Fermez le robinet en utilisant une serviette en papier.



11 Vos mains ne présentent maintenant plus de risque.



LAVEZ-VOUS  
LES MAINS

# Le port d'un masque

## Mettre ou mettre le masque



1. Lavez-vous les mains à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes. Séchez-vous les mains avec une serviette en papier propre et jetez la serviette en papier.
2. Vérifiez les masques chirurgicaux pour tout défaut et jetez les masques défectueux.
3. Assurez-vous que l'extérieur du masque est orienté vers l'extérieur.
4. Placez un masque sur votre visage. Si le masque a un bord pliable, mettez-le sur votre nez.



5. Mettez une boucle autour de chaque oreille ou attachez les liens supérieurs derrière votre tête avec un arc.
6. Pincez le bord supérieur pliable du masque autour de l'arête de votre nez. Attachez les liens inférieurs derrière votre tête avec un arc.
7. Assurez-vous que le masque couvre votre nez et votre bouche de sorte que le bord inférieur soit sous votre menton.
8. Lavez-vous les mains.

## Retrait ou retrait du masque



1. Lavez-vous les mains avant de retirer le masque.
2. Ne touchez pas la partie du masque recouvrant le nez et la bouche, il peut être contaminé.
3. Détachez ou retirez les boucles d'oreille et retirez le masque par les sangles.



4. Les masques en tissu peuvent être retirés et réutilisés pendant la journée. Se laver les mains, retirer le masque par les sangles, le suspendre ou le placer à l'écart des autres.
5. Jetez les masques chirurgicaux après l'usage prévu (à l'hôpital / à la clinique). Lavez les masques en tissu dans un sac à linge à l'eau chaude et séchez complètement à feu moyen / élevé.
6. Lavez-vous les mains.

**Les masques chirurgicaux ou d'intervention jetables** offrent une protection contre la transmission des infections par des gouttelettes. Durant la pandémie de COVID-19, toute personne visitant un proche dans le foyer doit porter un tel masque pendant toute la durée de sa visite. Vous devez jeter le masque à la fin de la journée ou après votre visite.

**Les masques de tissu et les couvre-visage** sont réutilisables. Il est conseillé d'en porter un lorsque vous sortez en public afin de vous protéger et de protéger les autres. Vous devez porter un tel masque pour les visites en plein air.

**STOP**  
The Spread of Germs

## Étapes recommandées : Mise en place d'équipement de protection individuelle (ÉPI)

- 1. Pratiquer l'hygiène des mains**
- 2. Enfiler la blouse**
  - Attacher fermement au niveau du cou et des poignets
- 3. Mettre un masque ou un respirateur N95**
  - Placer le masque sur le nez et sous le menton
  - Resserrer les attaches, les boucles ou les courroies
  - Mouler la pièce de métal sur la voûte du nez
  - En ce qui concerne les respirateurs, effectuer une vérification de l'étanchéité
- 4. Mettre des lunettes de protection**
  - Mettre des lunettes de protection et les ajuster
  - Porter l'écran facial au-dessus des sourcils
- 5. Enfiler les gants**
  - Enfiler les gants en prenant soin de ne pas les déchirer ou les perforer
  - Le cas échéant, les gants se portent par-dessus les poignets de la blouse.

Pour obtenir plus d'information, prière de communiquer avec le service de prévention et de contrôle des infections de Santé publique Ontario, à [ipac@oahpp.ca](mailto:ipac@oahpp.ca), ou de consulter [www.santepubliqueontario.ca](http://www.santepubliqueontario.ca).

## Étapes recommandées : Retrait d'équipement de protection individuelle (ÉPI)

- 1. Retirer les gants**
  - Retirer les gants en employant une technique qui élimine le contact de la peau avec les gants
  - Saisir le bord extérieur du gant près du poignet, puis faire glisser le gant en le retournant à l'envers
  - Passer la main dans le deuxième gant et le faire glisser
  - Mettre immédiatement les gants à la poubelle
- 2. Retirer la blouse**
  - Enlever la blouse de façon à prévenir la contamination des vêtements ou de la peau
  - Commencer par saisir les cordons à la taille, et ensuite ceux au niveau du cou et, à la hauteur du cou, faire glisser la blouse en tirant vers l'avant le côté extérieur contaminé de la blouse et en la retournant vers l'intérieur. Rouler les manches en boule, puis jeter la blouse immédiatement d'une manière qui minimise le déplacement d'air.
- 3. Pratiquer l'hygiène des mains**
- 4. Retirer les lunettes de protection**
  - Les branches des lunettes à coques et le serre-tête des écrans faciaux sont considérés comme « propres » et ils peuvent être touchés avec les mains.
  - L'avant des lunettes à coques ou de l'écran facial est considéré comme contaminé.
  - Retirer les lunettes de protection en manipulant uniquement les branches, les côtés ou l'arrière
  - Les jeter dans une poubelle ou dans un contenant approprié afin qu'elles soient envoyées au retraitement
  - Les lunettes appartenant aux employés doivent être nettoyées après chaque utilisation.
- 5. Retirer le masque ou le respirateur N95**
  - Les attaches, les boucles latérales et les courroies sont considérées comme « propres » et peuvent être touchées avec les mains.
  - L'avant du masque ou du respirateur est considéré comme contaminé.
  - Détacher les attaches du bas, puis celles du haut ou saisir les courroies ou les boucles latérales.
  - Tirer le masque ou le respirateur vers l'avant, en se penchant vers l'avant afin de dégager le visage.
  - Mettre immédiatement le masque ou le respirateur à la poubelle.
- 6. Pratiquer l'hygiène des mains**

Ce graphique est tiré de Pratiques de base et précautions supplémentaires dans tous les établissements de soins de santé (Annexe L). Il a été reformaté pour en faciliter l'utilisation.

## En cas de non-respect des exigences

Le Manoir des pionniers a élaboré sa politique concernant les visites afin d'assurer la sécurité des personnes qui vivent ou qui travaillent dans notre foyer, ainsi que les personnes qui le visitent. Nous avons mis en place les lignes directrices ci-dessous dans l'éventualité où l'on nous signalerait le non-respect de la politique concernant les visites :

- 1 L'infirmière ou le personnel autorisé de l'aire résidentielle en question fournira une éducation et du soutien afin d'aider le visiteur à comprendre la politique et les protocoles qui sont en vigueur.
- 2 Si le visiteur continue à enfreindre la politique, le problème sera signalé à la coordonnatrice des soins aux résidents de l'aire résidentielle du résident, laquelle s'entretiendra avec le visiteur. Elle lui offrira une éducation supplémentaire et lui rappellera l'importance des visites et l'impact qu'elles ont sur les soins d'un résident et sur son bien-être affectif.
- 3 Si le visiteur continue à enfreindre la politique après que la coordonnatrice lui a expliqué les exigences et qu'il a reçu les ressources et le temps nécessaires pour respecter ces exigences, la coordonnatrice des soins aux résidents peut mettre fin à la visite et demander au visiteur de quitter le foyer. Si un membre du personnel du foyer met fin à une visite, il doit documenter cette décision. Toute décision de mettre fin à une visite doit être signalée à la gestionnaire des soins aux résidents et sera passée en revue par le directeur des soins de longue durée (Manoir des pionniers).
- 4 La gestionnaire des soins aux résidents examinera la situation, puis elle communiquera avec le visiteur afin de discuter des préoccupations et d'établir les prochaines étapes, lesquelles pourraient comprendre une éducation supplémentaire.
- 5 Dans l'éventualité où un visiteur enfreindrait la politique à répétition ou d'une manière flagrante, le foyer peut décider de lui interdire temporairement de visiter si :
  - le non-respect menace la santé ou la sécurité des résidents, des employés et des autres visiteurs;
  - le visiteur fait montre d'un non-respect continu dans le cadre de visites multiples et le foyer a déjà dû mettre fin à des visites antérieures.
- 6 La décision d'interdire temporairement les visites à un visiteur sera prise uniquement si tous les efforts raisonnables ont été déployés pour assurer la sécurité durant une visite. En pareille situation, les renseignements suivants seront documentés et communiqués au visiteur :
  - la durée de l'interdiction de visiter;
  - les exigences que le visiteur doit satisfaire avant de pouvoir recommencer à visiter.
- 7 Si du soutien additionnel est requis, le foyer pourrait demander conseil auprès du bureau de santé publique local.